



DEC25160DAJ

Décision du 5 septembre 2025 portant nomination de M. Herve DANIEL en qualité de Directeur de l'unité mixte de recherche n°UMR0980 BAGAP

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement à compter du 23 octobre 2024,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2025,

Vu la note de service n°2006-54 du 1er décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article unique:

A compter du 01 novembre 2025 et jusqu'au 31 décembre 2027, M. Herve DANIEL est nommé Directeur de l'unité mixte de recherche n°UMR0980 BAGAP - Biodiversité agroécologie et aménagement du paysage.

Fait à Paris, le 5 septembre 2025

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation.

Carole CARANTA